



COMMUNIQUE

Récupération des diplômes

La Direction Technique de la LRF Batna invite les entraîneurs (Liste jointe) de se rapprocher de ses bureaux pour la récupération de leurs diplômes (FAF 1 - FAF 2 - FAF 3 - 1^{er} degré - 2^{ème} degré - CAF C - CAF B et CAF A) qui seront d'ailleurs exigibles pour les futures formations.

NB :

- Pour les diplômes fédéraux (FAF 1 - FAF 2 et FAF) la présentation d'une procuration et d'une pièce d'identité pour une autre personne est suffisante pour la récupération des ces premiers.
- Pour la récupération des diplômes du MJS (1 et 2^{ème} degrés) les concernés doivent se présenter personnellement munis de la pièce d'identité. **Idem** (présence personnelle) pour les licences continentales (CAF C - B et A).

IMPORTANT :

- Pour cette opération de récupération des diplômes, la DTR accorde un délai du 1^{er} juillet à la fin du mois d'aout de l'année 2020. Passé ce délai, les diplômes seront renvoyés aux instances concernées.
- Les bureaux de la DTR seront ouverts les dimanches aux jeudis de 08h30 jusqu'à 12h00.
- **Les personnes mandatées ou bien les entraîneurs eux-mêmes doivent respecter les règles barrières de la lutte contre le Coronavirus.**